



**Améliorer l'habitat et les infrastructures
des victimes de catastrophes
et des populations en situation précaire**

**Aide internationale de la Croix-Rouge
luxembourgeoise A.S.B.L.**

croix-rouge 
luxembourgeoise
Menschen helfen

L' « Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise A.S.B.L. » (ci-après dénommée la Croix-Rouge luxembourgeoise) est une organisation non gouvernementale (ONG) créée en 1989. Elle est une entité fille de la Croix-Rouge luxembourgeoise, destinée à professionnaliser l'action internationale de celle-ci et lui permettre l'accès à certains types de financements réservés aux ONG au Luxembourg, statut que la Croix-Rouge elle-même n'a pas en tant qu' « auxiliaire des pouvoirs publics ».

Elle a travaillé, depuis, dans de nombreux contextes à travers le monde pour venir en aide aux plus vulnérables. Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge luxembourgeoise développe ses activités dans le domaine de l'habitat, notamment dans :

- la préparation aux désastres
- la réponse aux urgences
- la reconstruction.

La Croix-Rouge luxembourgeoise est membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, composé de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 189 pays, de leur Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) avec son secrétariat à Genève, ainsi que du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Au sein de la Fédération des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge luxembourgeoise épaula ses sociétés sœurs lorsque celles-ci ont besoin de soutien.

Les causes de la hausse des besoins humanitaires relèvent, entre autres, de l'augmentation et de l'intensification des catastrophes naturelles, de la complexité croissante des situations de conflit, de l'augmentation démographique et de l'urbanisation croissante.

- Les catastrophes naturelles : Le Rapport sur les catastrophes dans le monde 2012 révèle que « le nombre de catastrophes et de personnes qui en sont touchées augmente. Il est probable que cette tendance se poursuive vu l'impact du changement climatique sur la fréquence, l'intensité et le type des désastres¹. » Cette hausse est devenue de plus en plus apparente ces dernières années : il y a eu trois fois plus de catastrophes naturelles entre 2000 et 2009 qu'entre 1980 et 1989, cf. graphique². Le rapport indique également que les catastrophes liées au climat, telles que les inondations et les tempêtes, sont souvent les catastrophes majeures qui donnent lieu au déplacement soudain³.
- Les conflits : Le rapport annuel « Tendances Mondiales 2013 » du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) montre que le nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, à travers le monde, a dépassé les 50 millions de personnes pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce record mondial de 51,2 millions de déracinés présente un nombre énorme de personnes qui ont besoin d'aide ayant fui leurs maisons à cause de conflits, de la persécution ou de la violation de leurs droits de l'homme⁴.

Pourquoi travaillons-nous dans le domaine de l'habitat ?

Les besoins humanitaires augmentent

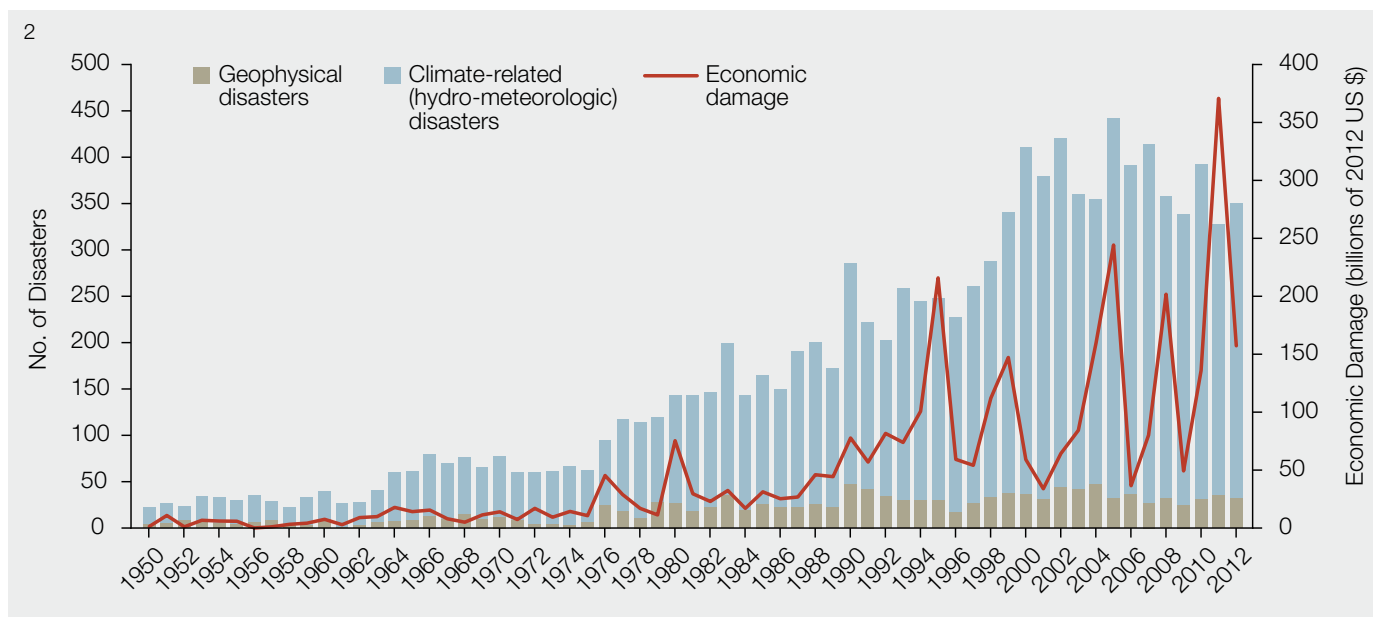
Les acteurs humanitaires sont confrontés chaque jour à des catastrophes ou à des conflits, toujours plus nombreux. D'après des études scientifiques, le nombre de victimes de catastrophes ou de conflits ne cesse d'augmenter. Pour apporter une aide efficace, il est ainsi urgent que les acteurs humanitaires renforcent leurs expertises.

¹ World Disasters Report 2012, Focus on forced migration and displacement, IFRC

² The New England Journal of Medicine: Natural Disasters, Armed Conflict, and Public Health; Jennifer Leaning, M.D., Debarati Guha-Sapir, Ph.D. www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMra1109877

³ Cf. ¹

⁴ UNHCR: Global Trends Report 2013 <http://unhcr.org/trends2013/>



Numbers and Types of Natural Disasters, 1950–2012. The effect of a disaster on the local economy usually consists of direct consequences (e.g., damage to infrastructure, crops, and housing) and indirect consequences (e.g., loss of revenues, unemployment, and market destabilization). The estimated economic damage is for the year in which the disasters occurred and is given in billions of 2012 U.S. dollars. Data are from the EM-DAT International Disaster Database, Center for Research on the Epidemiology of Disasters, University of Louvain (www.emdat.be/). Although this database tracks biologic events, such events are not shown here because they require very specific analytic approaches and are often not directly connected to geophysical and climate-related disasters.



Type de maison reconstruite à la suite du passage du typhon Haiyan aux Philippines.

- L'augmentation démographique et l'urbanisation : la population mondiale devrait atteindre 8 milliards de personnes en 2025. L'augmentation de l'espérance de vie et une hausse des taux de fécondité dans certaines régions en sont les principales raisons. Comme la population se concentre de plus en plus dans les zones urbaines dans de nombreux pays en développement, il y a un nombre croissant de bidonvilles à la périphérie des villes. Selon ONU-Habitat, « 43% des résidents urbains dans les pays en développement et 78% dans les pays les moins avancés vivent dans des taudis, dans des logements avec des matériaux de fortune, un facteur qui exacerbe leur vulnérabilité aux catastrophes en tout genre⁵. »

La responsabilité mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans la mise à disposition d'abris

La FICR, au travers de ses membres, répond depuis longtemps à des besoins d'abris d'urgence. Fournissant des solutions d'abris d'urgence dans toutes les régions du monde, elle constitue un des acteurs les plus importants dans le domaine des abris d'urgence. Grâce à cette longue expérience et à l'expertise importante que la FICR a développées, l'ONU lui a demandé en 2005 de co-diriger le groupe sectoriel des interventions en matière d'abris (en anglais « shelter cluster⁶ »).

L'examen des interventions humanitaires de l'ONU, publié en 2005⁷, avait identifié la gestion des camps et des abris comme un domaine nécessitant une attention accrue. Il avait mis en avant un manque de coordination ainsi que des niveaux très divers de formation dans l'emplacement des sites, de la construction des abris et du choix des matériaux. Pour améliorer la coordination, deux groupes sectoriels ont été créés – un visant à fournir un abri dans des situations de conflits (le HCR dirige ce dernier) et un autre en cas de catastrophes naturelles (responsabilité de la FICR).

Notre spécialisation dans l'habitat en cas de catastrophe

Au vu des besoins croissants humanitaires et de l'engagement de la FICR dans le groupe sectoriel d'abris, la Croix-Rouge luxembourgeoise a pris des mesures visant à augmenter ses activités d'urgence, notamment dans le domaine de l'habitat :

- En 2007, l'ERU Relief Benelux⁸, dont la plateforme logistique est basée au Luxembourg, a été mise en place avec les Sociétés Croix-Rouge de Belgique et des Pays-Bas. L'ERU a souvent été déployée dans le cadre de l'outil d'intervention aux catastrophes mondiales du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (au Mozambique, à Madagascar, en Haïti, au Burkina Faso, au Pakistan, aux Philippines, etc.).
- En 2009, les Sociétés de la Croix-Rouge des pays du Benelux et la FICR ont fondé l'IFRC Shelter Research Unit (IFRC-SRU) pour appuyer le département « Logement & Etablissements humains » de la FICR à Genève. Cette dernière avait identifié l'innovation des matériaux et de la technologie de construction comme un domaine thématique clé qui souffre d'un manque important de ressources. L'IFRC-SRU, basée au Luxembourg, donne un soutien technique au Mouvement et à toute autre organisation fournissant des abris aux victimes de catastrophes.
- Depuis 2013, des bénévoles de la Croix-Rouge luxembourgeoise suivent des formations pour devenir des spécialistes en abris d'urgence. Ils sont déployés dans le cadre de programmes d'abri dans le monde entier. En outre, ils seront aussi disponibles pour répondre à des besoins potentiels au sein du Luxembourg.
- En 2013, la Croix-Rouge luxembourgeoise a clairement défini sa mission étant « l'amélioration de l'habitat et des infrastructures des victimes de catastrophes et des populations en situation précaire. » Ses activités comprennent la réponse aux urgences, la reconstruction et la préparation aux désastres. Ce dernier a pour but de réduire à long terme la vulnérabilité de l'habitat et de rendre les communautés concernées plus résilientes.

⁵ UN Humanitarian Response Review (2005), www.reliefweb.int/library/documents/2005/ocha-gen-02sep.pdf

⁶ Pour plus d'informations : www.sheltercluster.org

⁷ UN Humanitarian Response Review (2005), www.reliefweb.int/library/documents/2005/ocha-gen-02sep.pdf

⁸ ERU = Emergency Relief Unit. Pour plus d'informations : <http://ifrc.org/eru>

⁹ IFRC – What we do in shelter: <http://www.ifrc.org/en/what-we-do/disaster-management/responding/services-for-the-disaster-affected/shelter-and-settlement/what-we-do-in-shelter/>



Abri traditionnel adapté au mode de vie nomade de réfugiés maliens.

Nos actions

La phase d'urgence

Après une catastrophe, les premières interventions visent à sauver des vies. Les premières actions urgentes consistent à fournir des tentes ou des matériaux pour la construction et la réparation des maisons. Au-delà de la survie, offrir de la protection contre les intempéries, garantir le respect de la dignité et assurer la sécurité sont les considérations essentielles pendant cette phase de secours⁹. Les interventions peuvent varier considérablement selon les conditions climatiques, les ressources disponibles localement et le contexte culturel.

Au Niger, par exemple, la Croix-Rouge luxembourgeoise apporte de l'aide aux réfugiés du Nigeria en distribuant des kits « abris », dont les kits « traditionnels » et les kits « matériaux ». Les kits « traditionnels », distribués aux foyers dans des sites ruraux, sont adaptés aux logements traditionnels de la population nomade du Sahel. Les kits « matériaux » visent à améliorer et agrandir les maisons des familles d'accueil situées dans des sites urbains et semi-urbains.

La reconstruction

Ceux qui ont perdu leur maison suite à une catastrophe ou à un conflit veulent, en général, réparer ou construire une nouvelle maison dès que possible. Cependant, les communautés ne disposent pas souvent des ressources et des compétences suffisantes pour effectuer ces travaux.

La Croix-Rouge luxembourgeoise soutient les Sociétés nationales sœurs dans le pays concerné en mettant à disposition les matériaux et l'expertise nécessaires. Pourtant, le but principal de cette phase n'est pas seulement de reconstruire les mêmes maisons qu'auparavant mais de mieux reconstruire. En transmettant aux membres de la communauté les compétences nécessaires pour construire des maisons plus stables, on veille à ce que les connaissances des techniques de construction plus sûres restent au sein de la communauté, même une fois les acteurs humanitaires partis.



Fabrication de briques d'adobe au Burundi.

Au Burundi, la Croix-Rouge luxembourgeoise a apporté un soutien socio-économique à près de 2000 familles rapatriées ou expulsées de la Tanzanie et les a aidées à construire des maisons en briques d'adobe.

La préparation aux désastres

La préparation aux menaces possibles en matière de désastres peut prévenir des dommages et des pertes humaines importantes. La Croix-Rouge luxembourgeoise aide les communautés qui vivent dans des zones exposées aux catastrophes à introduire des techniques de construction résistantes, à s'équiper face aux situations d'urgence (construction d'un entrepôt d'urgence, mise en place de plans d'évacuation, etc.) et à sensibiliser la population aux dangers potentiels. Cela concerne principalement des communautés qui vivent sur les rives, au bord de la mer, à la montagne ou dans des quartiers précaires où le risque d'inondations, de tremblements de terre ou d'autres dangers menace constamment leurs vies.

Au Laos, dans la région de Khammouane, la Croix-Rouge luxembourgeoise intervient pour renforcer les capacités logistiques de la Croix-Rouge Lao pour qu'elle puisse rapidement agir en cas d'inondation. Il s'agit entre autres de la réhabilitation de l'entrepôt, de la mise à disposition de matériel de secours et de la formation du personnel local de la Croix-Rouge Lao en gestion logistique.

Où travaillons-nous ?

La Croix-Rouge luxembourgeoise a développé une grande expertise dans les pays du Sahel dont le Burkina Faso, le Niger, le Mali et le Sénégal mais aussi dans des pays comme le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Laos, le Népal et l'Ukraine.

En cas d'urgence, cependant, elle est prête à déployer des équipes spécialisées partout dans le monde, comme elle l'a déjà fait en Haïti et aux Philippines pour ne citer que les exemples les plus récents.

Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise A.S.B.L.

44, boulevard Joseph II – L-1840 Luxembourg
B.P.404 – L-2014 Luxembourg
Tél. : (+352) 2755-8000 – Fax : (+352) 2755-8001
Email : aide.internationale@croix-rouge.lu
www.croix-rouge.lu

L'Aide internationale de la Croix-Rouge a obtenu le label EFQM.

